Système d'Information des Evolutions du Lit
Carte de morphologie fluviale

Château de Beauregard
Le Veurdre

Le lit de l'Allier en 2010

Feuille : Al093

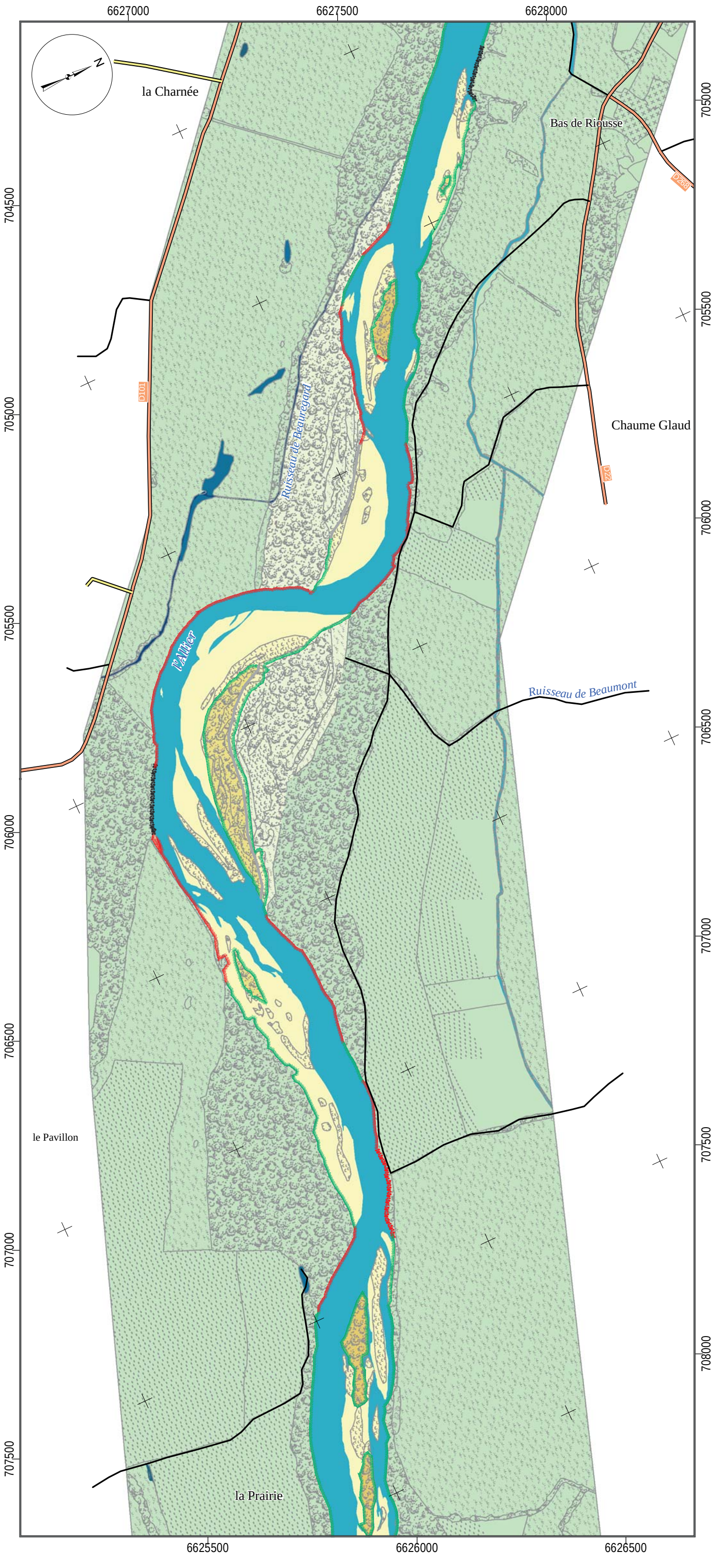

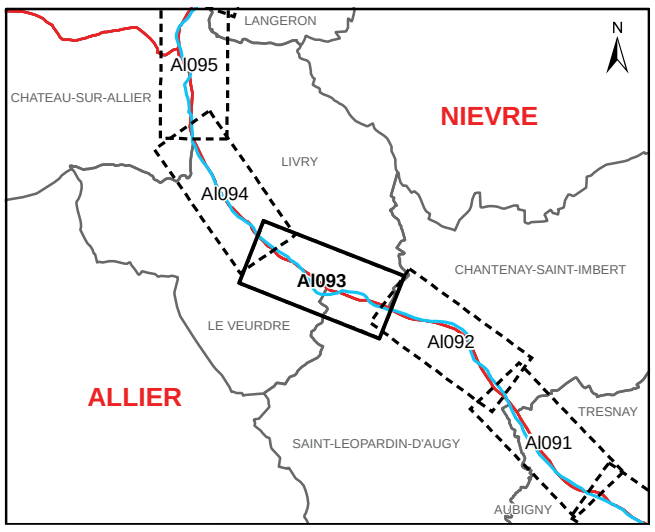

Echelle 1/10 000

0 50 100 200 300 400 500 m

Données extraites de la carte de végétation et de la mosaïque aérienne de septembre 2010, elles sont complétées par une mise à jour sur le terrain d'août à octobre 2012 par ASCONIT Consultants.
Cartographie effectuée par la DREAL Centre selon la typologie de morphologie fluviale.
Projection française Lambert 93
Source : Service Loire Bassin Loire-Bretagne - DREAL Centre
5 av Buffon B.P. 6407 45064 ORLEANS CEDEX 2

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

©DREAL Centre-2012. Toute reproduction ou adaptation interdite

Unités Hydromorphologiques
- Chenal d'étiage du bras principal
- Boire
- Rivière et canal
- Etang, mare
- Grève ou banc de sable
- Banc mobile
- Ile en formation
- Ile ancienne
- Terrasse alluviale récente
- Terrasse alluviale ancienne

Voies de communication
- autoroute
- nationale
- départementale
- route secondaire
- chemin
- chemin de fer
- pont canal

Seuils
- Seuil alluvionnaire

Berges
- Berge Naturelle érodée
- Berge Naturelle non érodée
- Berge protégée érodée
- Berge protégée non érodée
- Berge peu marquée

Couverture végétale
- Végétations aquatiques et semi-aquatiques
- Végétations herbacées pionnières typiques du lit mineur
- Végétations herbacées, landes et friches à l'écart du lit mineur
- Forêt alluviale
- Autres forêts et boisements
- Cultures
- Espaces anthropiques

Ce secteur est situé entre Paraize et Bas-de-Riousse.

L'analyse montre une remobilisation de sédiments assez continue sur l'ensemble de la section, tandis que les dépôts commencent plus en aval (dans les deux tiers aval). On constate des phénomènes d'érosion au niveau des zones concaves des méandres dans la moitié aval de la section. Ces phénomènes ont pour conséquences de faire reculer le trait de berge.
En rive droite, au centre de la section, le bras secondaire a été comblé. On note également à ce niveau l'extension de la surface de l'île déjà existante en 2005 et la création d'un chenal secondaire qui sillonne le banc sable.